



université PARIS-SACLAY

FORMALITÉS À EFFECTUER AVANT LE DÉPART

- » Dès connaissance de son acceptation et quelque soit le programme d'échange, l'étudiant devra compléter une lettre d'engagement (ou désistement) et la transmettre dans les plus brefs délais au Service de la Mobilité Etudiante (SME) de la DRI
- » A réception de ce document, le Service de la mobilité transmet aux universités partenaires la liste des étudiants qui effectueront un échange dans leur établissement.
- » Par la suite, chaque Université d'accueil contacte par e-mail les étudiants sélectionnés afin de transmettre toutes les informations nécessaires à leur échange (formulaire d'inscription, informations sur le logement et l'offre de formation, calendrier académique...). Il appartiendra à l'étudiant de compléter les différents formulaires demandés par son Université d'accueil et de les transmettre dans les délais impartis.

» Tous les étudiants sélectionnés à un programme d'échange sont conviés à une **réunion avant départ** au mois de mai afin d'être informés sur les démarches à effectuer avant et pendant l'échange (**consultez le mémento 2019 et le powerpoint de la réunion du 23 mai 2019**) et sur les possibilités d'obtenir une aide financière.

» Un programme d'études (**contrat d'études**) suivi par l'étudiant à l'étranger est établi avant son départ avec le coordinateur enseignant de la filière, en fonction du niveau d'études et de l'offre de cours proposée par l'université d'accueil. Les formulaires erasmus et des autres programmes sont en téléchargement en bas cette page.

» Quelle que soit la durée du séjour d'études à l'étranger, les étudiants sélectionnés doivent **s'inscrire avant leur départ à l'UVSQ** pour la préparation du diplôme qui sera effectué en partie ou en totalité à l'étranger. Ils paieront les droits d'inscription à l'UVSQ et effectueront une inscription sans frais à l'université d'accueil.

» A la fin du séjour, les notes transmises par l'université d'accueil permettent la validation du semestre (ou de l'année) pour l'**obtention du diplôme ou du grade à l'UVSQ**.

DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

Pour tous les étudiants sélectionnés pour un départ en 2019/2020 :

- » [Lettre d'engagement ou désistement](#)
- » [Vous êtes sélectionné pour un échange, suite de la procédure](#)

Documents pour le programme ERASMUS+ :

- » [Contrats d'études, charte Erasmus et instructions 2019/2020](#)

*Le formulaire "**contrat de mobilité ERASMUS +**" vous sera adressé de façon individuelle*

» **A télécharger en complément** : [attestation de présence AP 1](#) (à transmettre au [SME](#) dès votre arrivée) et [attestation de fin de séjour AP2](#) (à transmettre au [SME](#) à votre retour)

Documents pour les autres programmes (convention, BCI et MICEFA) :

- » [Attestation de présence AP1](#): (à transmettre au [SME](#)dès votre arrivée)
- » [Contrat d'études](#) (à faire signer par [l'enseignant coordinateur](#))
- » [Attestation de fin de séjour AP 2](#) (à transmettre au [SME](#)à votre retour)
- » [Rapport de fin de séjour](#) (à transmettre au [SME](#)par email)
- » en plus pour le Québec : [imprimé de la sécurité sociale du Québec](#)